

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 64 (1984)
Heft: 4

Artikel: L'interpénétration financière franco-suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887350>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'interpénétration financière franco-suisse (*)

Le développement de l'activité internationale des banques suisses

L'interpénétration financière franco-suisse a toujours été une donnée majeure des relations économiques entre les deux pays. Historiquement, elle se rattache à des noms de financiers illustres qui bien avant la création du franc comme unité monétaire de la Confédération (1850) ont joué un rôle important en France. Les Högger sous Louis XIV, Necker sous Louis XVI, Hottinger et Perregaux dans le premier Conseil de présidence de la Banque de France, Bidermann dans le camp des révolutionnaires... ont pris une part active à la vie économique française. Le franc français, de son côté, avait légalement cours en Suisse où il jouissait d'un prestige dont témoignent encore ces billets établis en francs français émis en 1830 par la Banque cantonale de la République de Berne. Et quand il s'agissait d'unifier le système monétaire suisse – véritable self-service où circulaient aussi bien des monnaies cantonales que des monnaies étrangères – c'est le franc qui fut choisi de préférence au florin des États d'Allemagne du Sud, par sympathie pour le voisin de l'Ouest.

Pourtant, malgré l'œuvre internationale des pionniers et des aventuriers financiers suisses l'activité des banques suisses en dehors de leur pays d'origine n'a véritablement pris de l'ampleur qu'après la deuxième guerre mondiale. En 1950, ce n'est encore qu'à 9 % à peine que se chiffre l'actif étranger des banques suisses et à un peu plus de 9 % leur passif. Ces proportions doublèrent exactement en quinze ans pour atteindre 18,1 et 18,4 % respective-

ment en 1965, mais déjà en 1970, à la veille de la suppression des taux de change fixe, c'est à 31 % que se monte la part étrangère des actifs et à 28 % celle du passif. **Aujourd'hui, sur 406 milliards de FS d'actifs cumulés dans les bilans des banques et sociétés financières, 38,1 % sont à l'étranger, de même que 32,1 % du passif cumulé de 440 milliards de FS.**

Tandis que le total des bilans du système bancaire suisse est passé de 5,5 milliards de FS en 1945 à 657 milliards en 1983 et a donc été multiplié par 120, les avoirs à l'étranger contenus dans ces bilans sont passés de 1,06 milliard en 1945 à 248 milliards, soit 230 fois leur montant initial, les engagements envers l'étranger, enfin, passant de 1,1 milliard de FS à 207 milliards de FS multipliant par 180 leur volume de l'immédiat après-guerre. Dans la mesure où la Suisse disposait à la fois d'un appareil de production, d'un système bancaire et d'une monnaie intacts au lendemain de la guerre, elle était dans une position relativement privilégiée pour développer son marché financier.

Les relations avec la France

La part de la France dans ce développement a fait l'objet de nombreuses hypothèses et affirmations ces dernières années. Certains n'ont voulu y voir que l'expression d'une fraude que d'aucuns n'ont pas hésité à chiffrer à des montants voisins ou dépassant la totalité de la capitalisation boursière de Paris. Il ne fait pas de doute que dans les avoirs français en Suisse, les capitaux illégalement transférés interviennent pour une part. Mais il est impossible de la chiffrer avec précision. Par contre, depuis que la Banque nationale établit ses statistiques sur les avoirs et les engagements bilatéraux, les avoirs suisses en France ont toujours été supérieurs aux avoirs français en Suisse.

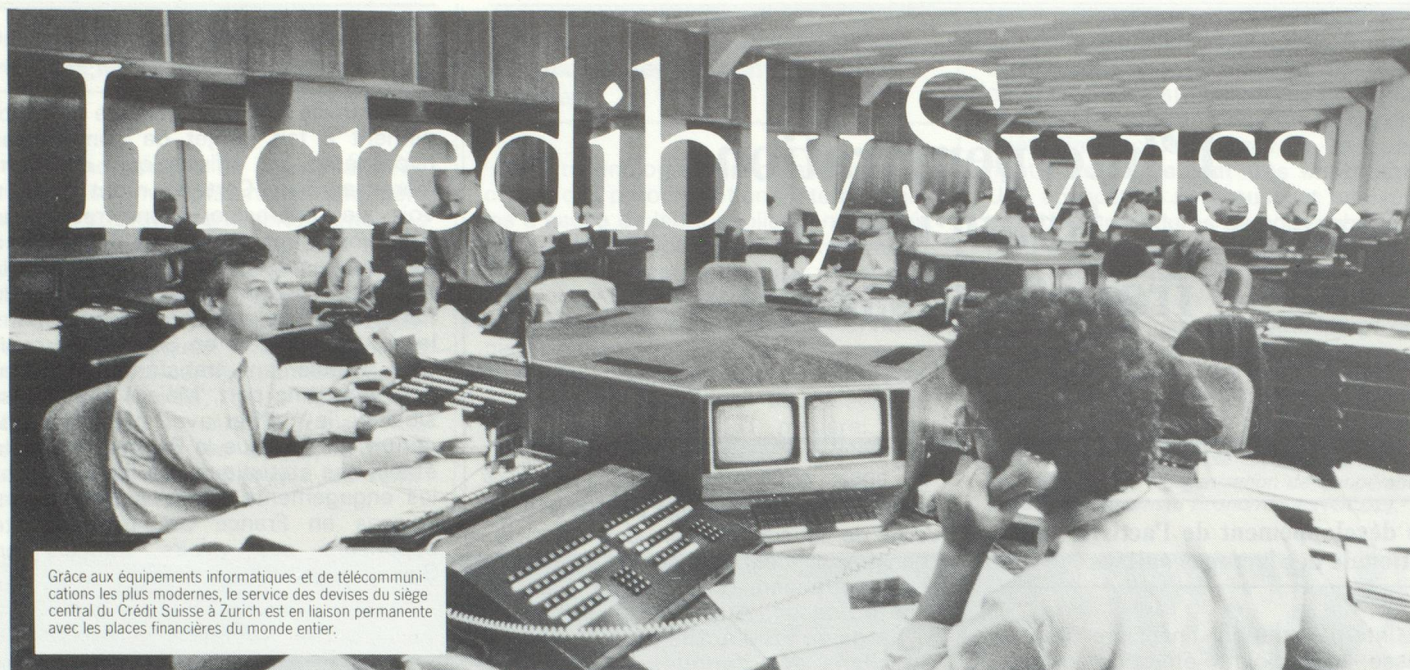
Aussi bien en ce qui concerne les « avoirs français en Suisse » que les « avoirs suisses en France », il faut savoir qu'il s'agit exclusivement de fonds recensés au titre d'activités bancaires ou de sociétés financières soumises à la loi suisse sur les banques. Il serait donc vain d'y chercher trace de tel investissement de Rhône-Poulenc dans sa filiale Viscosuisse ou de telle acquisition immobilière suisse en France. Compte tenu de cette restriction, on peut constater qu'en dix ans aussi bien les avoirs français en Suisse que les avoirs suisses en France ont doublé (en monnaie suisse). Convertis en francs français (au taux moyen annuel), les avoirs suisses en France auraient quintuplé en passant de 12,1 milliards de FF en 1974 à 60,2 milliards en 1983, alors que les avoirs français en Suisse progresseraient de 12 milliards à 55 milliards de FF durant le même laps de temps.

	Avoirs en France des banques et sociétés financières suisses		Avoirs français auprès des banques et sociétés financières suisses	
	En millions de FS	En % du total (*)	En millions de FS	En % du total (**)
1974 ...	7 518	8,1	7 476	9,5
1975 ...	9 106	8,1	8 404	9,6
1976 ...	9 883	8,1	9 284	9,7
1977 ...	10 523	8,4	8 984	9,4
1978 ...	11 382	8,5	10 718	10,4
1979 ...	11 510	7,3	9 850	8,5
1980 ...	12 341	6,8	12 281	8,8
1981 ...	13 908	6,9	11 774	6,9
1982 ...	15 183	6,7	14 304	7,4
1983 ...	16 635	6,7	15 199	7,3

(*) Par rapport au total des avoirs à l'étranger des banques et sociétés financières.

(**) Par rapport au total des engagements envers l'étranger des banques et sociétés financières suisses.

(*) Étude réalisée par M. Paul Keller, journaliste, pour le compte de « La Correspondance Économique », bulletin quotidien d'informations économiques et sociales (diffusé uniquement sur abonnement), 13, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. (Tél. : 260-32-29).



Grâce aux équipements informatiques et de télécommunications les plus modernes, le service des devises du siège central du Crédit Suisse à Zurich est en liaison permanente avec les places financières du monde entier.

Le traitement intégré des données et l'accès direct aux systèmes internationaux de communications permettent à nos cambistes de prendre leurs décisions dans les meilleurs délais.

Le calcul automatique des cours au comptant et à terme les décharge des travaux routiniers: il peuvent ainsi se concentrer

entièrement aux transactions proprement dites.

La diffusion instantanée, dans toutes les succursales du Crédit Suisse, des derniers cours du marché est une des nombreuses prestations offertes à nos clients du monde entier.

Pour vos opérations sur devises: Crédit Suisse.



CREDIT SUISSE
CS

ZURICH (SIEGE CENTRAL) • ABU DHABI • ATLANTA • BEYROUTH • BOGOTA
BUENOS AIRES • LE CAIRE • CALGARY • CARACAS • CHICAGO • HONG KONG
HOUSTON • JOHANNESBURG • LONDRES • LOS ANGELES • LUXEMBOURG
MANAMA (BAHRAIN) • MELBOURNE • MEXICO CITY • MIAMI • MONTE-CARLO
MONTREAL • NASSAU (BAHAMAS) • NEW YORK • PANAMA • PARIS • RIO DE
JANEIRO • SAN FRANCISCO • SAO PAULO • SINGAPOUR • TEHERAN • TOKYO
TORONTO

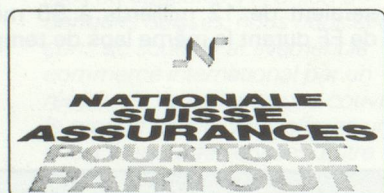
PROTÉGEZ VOTRE SANTÉ ET VOS BIENS

Maladie
Accidents
Transports
Bijoux

Vol
Incendie
Eaux
Glaces

Machines
Casco
Responsabilité
civile

Vie
Protection
juridique



Agents généraux:

**R. ZINNER
J. BEETSCHEN
H. ZURBRIGGEN**

1, rue Céard
Genève
Téléphone 21 71 33

BUREAU GENEVOIS D'ADRESSES ET DE PUBLICITÉ



Rue de Veyrot 3
Case postale 369
1217 Meyrin 1
Tél. (022) 82 55 66
Télex 27 477

PUBLICITÉ DIRECTE NON ADRESSÉE

- Distribution d'imprimés et d'échantillons à tous les ménages et villas de Suisse

PUBLICITÉ DIRECTE ADRESSÉE

- Adresses privées et professionnelles
- Nombreux critères de sélection
- Création, gestion et exploitation de fichiers par ordinateur, télétraitement, gestion d'abonnement, statistiques
- Adressage par ordinateur et imprimante à jet d'encre
- Adresses dactylographiées et manuscrites
- Tous travaux de conditionnement en machines ou manuels, expéditions d'imprimés, échantillons, livres, colis

Quant au pourcentage de cette inter-pénétration franco-suisse par rapport au total des avoirs et engagements étrangers du système bancaire suisse, il fait apparaître un certain déclin au début des années quatre-vingt. Peut-on en déduire que les banques et sociétés financières suisses étaient plus réticentes à placer des fonds en France, le cas échéant pour des raisons politiques? Ou que le renforcement du contrôle des changes en 1981 aurait engendré une diminution des placements de fonds français en Suisse? On ne peut évidemment exclure ni l'un ni l'autre. Mais le mouvement ne fait apparaître aucun raz de marée; côté avoirs suisses, l'on constate bien un certain ralentissement de la progression qui passe de 12,6 % en 1981 par rapport à 1980 à 9,5 % pour chacune des années suivantes ce qui ne paraît nullement significatif; côté avoirs français le mouvement est plus net puisqu'il se traduit par une diminution de 4,1 % en 1981 par rapport à l'année précédente, mais il «récupère» largement en 1982 par une avancée de 21,5 %, suivie d'une nouvelle progression de 6,2 % en 1983. Comme en 1977 et en 1979 des reculs s'étaient déjà produits sans qu'on puisse leur attribuer des causes politiques, il serait sans doute risqué d'avancer une telle hypothèse aujourd'hui.

Les comptes français en Suisse

La statistique bancaire suisse fournit quelques indications sur la nature des avoirs français en Suisse. Les comptes susceptibles d'appartenir à des particuliers sont principalement les créanciers à vue et à terme, ainsi que les dépôts et livrets d'épargne. Leur part au total des avoirs français dans les banques et sociétés financières suisses est restée limitée.

(En millions de FS)

Total des avoirs français en Suisse		dont		
		Créanciers à vue	à terme	Livret et compte épargne
1980 ...	12 281	1 979	1 339	1 462
1981 ...	11 774	1 709	1 705	1 508
1982 ...	14 304	2 124	1 961	1 814
1983 ...	15 199	1 957	2 282	1 953

Le cas des comptes fiduciaires

Un autre type d'avoirs et d'engagements à l'étranger est constitué par les «comptes fiduciaires». Aux termes de la définition qu'en donne la loi suisse, il

Avoirs fiduciaires en France des banques et sociétés financières suisses		Engagements fiduciaires envers la France des banques et sociétés financières suisses
En millions de FS		En millions de FS
1976 ...	4 656	3 714
1977 ...	4 407	3 324
1978 ...	4 083	3 193
1979 ...	5 762	5 873
1980 ...	13 122	9 303
1981 ...	13 657	13 185
1982 ...	14 762	12 370
1983 ...	15 214	10 617

s'agit de placements et de crédits que la banque effectue ou accorde en son propre nom, mais pour le compte et aux risques exclusifs du client, sur la base d'un ordre écrit. Le mandant supporte le risque de change, le risque de transfert et le risque d'insolvabilité du débiteur, et il lui revient la totalité du rendement de l'opération; la banque perçoit une commission. La banque n'étant pas elle-même engagée par les opérations fiduciaires, celles-ci n'apparaissent pas en totalité dans les bilans. Elles constituent néanmoins une activité de service très importante. Ainsi, en 1983, les avoirs fiduciaires à l'étranger étaient de 180,3 milliards de FS et les engagements fiduciaires envers l'étranger de 164,3 milliards de FS. Ce type d'opérations s'est considérablement développé depuis trois décennies, leur total s'étant multiplié par plus de 1 000 depuis le début des années cinquante.

Étant donné que les opérations fiduciaires avec l'étranger sont constituées pour la majeure partie de transactions interbancaires sur les marchés internationaux, la répartition des avoirs et engagements par pays a une signification forcément limitée. Cette restriction vaut également pour les opérations fiduciaires franco-suisse que la statistique disponible permet d'observer depuis 1976.

même rythme depuis 1980. Bien que des indications précises sur l'origine de ces mouvements fassent défaut, il n'est pas exclu que les banques françaises, depuis leur nationalisation en 1982 aient recouru dans une moindre mesure qu'auparavant au service des banques suisses. Des bruits divers avaient circulé dans les milieux financiers à l'époque sans toutefois recevoir la moindre confirmation officielle. Peut-être y-a-t-il un lien entre le délestage des engagements fiduciaires envers la France en 1982 et 1983 et la diminution des emprunts français sur le marché suisse qui sont tombés de 2,9 milliards de FS en 1982 à 1,18 milliard en 1983, puis à 514 millions au cours des trois premiers trimestres de 1984. Un tel lien ne paraît pourtant pas évident. Quant à la forte croissance des avoirs et engagements fiduciaires franco-suisse entre 1979 et 1980/1981, il est aisé de l'attribuer à l'afflux de pétrodollars engendré par le «deuxième choc pétrolier» et aux mouvements qui en ont résulté sur les marchés internationaux.

Le poids des banques et sociétés financières françaises en Suisse

Toute analyse des données bancaires et financières suisses doit tenir compte du fait que sur les 573 banques et sociétés financières recensées par la Banque nationale suisse, 182 sont en mains étrangères. La part de ces établissements dans le total des avoirs suisses à l'étranger (248 milliards de FS) se monte à 27 % (68,9 milliards) et leur part dans le total des engagements envers l'étranger (207 milliards de FS) à 26 % (54,4 milliards).

Les données publiées par la Banque nationale ne permettent malheureusement pas de pousser plus loin cette investigation, par exemple sur le plan des avoirs et engagements internationaux des sociétés françaises opérant en Suisse. Il est possible, en revanche, d'apprécier leur «poids» relatif dans le système bancaire et financier suisse.

Poids relatif des banques et sociétés financières françaises en Suisse en milliers de FS et %	(Bilans au 31 décembre)	
	1980	1983
Succursales bancaires :		
Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine	341 517	589 421
Crédit lyonnais	1 537 188	1 198 549
Indosuez	327 683	744 319
Société générale alsacienne de banque	370 718	1 051 553
Total succursales bancaires françaises	2 607 106	3 583 842
Total succursales bancaires étrangères	9 214 700	11 901 200
Part française (%)	28,3	30,1
Filiales bancaires :		
B.N.P.	1 132 039	1 790 711
Banque de l'union européenne	164 416	197 288
Crédit commercial de France	819 153	1 331 371
Paribas	3 182 343	5 557 570
Total filiales bancaires françaises	5 297 951	8 876 930
Total filiales bancaires étrangères	45 058 500	68 002 700
Part française (%)	11,8	13,1
Sociétés financières :		
Crédit lyonnais	-	63 075
Renault Finance	4 017 360	5 189 893
P.S.A.-International	-	419 598
Sté de financement internationale C.C.F.	65 686	65 653
Financière Indosuez	93 218	36 692
Total sociétés financières françaises	4 176 264	5 774 911
Total sociétés financières étrangères	8 698 700	12 922 900
Part française (%)	48	44,7
Total banques et sociétés financières étrangères	62 971 900	92 826 800
Total banques et sociétés financières françaises	12 081 321	18 235 693
Total part française (%)	19,2	19,6

Cette comparaison met en relief l'importance relative des entreprises financières françaises en Suisse. En effet, sur les 17 succursales de banques étrangères en Suisse, 4 sont françaises, soit un peu plus de 23 % ; mais la part française au bilan cumulé de ce groupe d'établissement est supérieure à 30 %. Même constatation pour les filiales bancaires : leur nombre total est de 96 dont un peu plus de 4 % sont françaises mais qui contrôlent plus de 13 % des bilans cumulés. Plus frappante encore est cette comparaison en ce qui concerne les sociétés finan-

cières : le nombre de ces entreprises étrangères en Suisse est de 69 dont 5 ou 7,2 % sont françaises avec une part de bilan de près de 45 %. Quant au total général des entreprises financières étrangères en Suisse (182), il comprend 7 % d'établissements français mais dont le bilan cumulé se monte à près de 20 % du total.

A l'évidence, les indications statistiques de la Banque nationale suisse permettent de constater une implantation financière française considérable et

très nettement supérieure à la moyenne des autres pays étrangers. On notera d'ailleurs que **Renault Finance à Lausanne est de très loin la plus importante société financière suisse (toutes catégories) du point de vue du total du bilan**. Renault Finance est elle-même détenue à cent pour cent par une autre société de droit suisse, Renault Holding à Zoug, dont le dernier bilan publié totalise 3,4 milliards de FS. Cette dernière n'est pas soumise à la loi sur les banques et ne figure donc pas dans les statistiques de la Banque nationale. Il en va de même d'un autre géant français, la Compagnie financière Michelin à Bâle qui, en 1983, a publié son premier bilan consolidé qui se monte à 12 milliards de FS.

Cette interpénétration financière franco-suisse permet de dégager certaines constatations :

- Les données chiffrées de l'activité bancaire suisse qui concernent la France sont bien moins secrètes et mystérieuses que ne l'affirment certaines légendes ; face aux avoirs français en Suisse, **les avoirs suisses en France ont toujours été supérieurs au cours des dix dernières années ; il ne semble pas que le changement politique intervenu en France depuis 1981 ait considérablement influencé les flux financiers entre les deux pays** bien que la part de la France aussi bien aux avoirs suisses à l'étranger qu'aux engagements suisses envers l'étranger ait quelque peu diminué ;
- quant à la place occupée en Suisse par les entreprises financières françaises, elle est près de trois fois supérieure – en termes de bilan – à la moyenne des entreprises financières étrangères opérant dans ce pays. Rien ne permet d'envisager que leur position aurait subi une dégradation depuis « le changement » et les nationalisations de 1982.

BANQUE LOUIS-DREYFUS EN SUISSE SA

- * Gestion de patrimoines personnalisée
- * Toutes opérations de banque
- * Création et gestion de sociétés

98, BAHNHOFSTRASSE

8023 ZURICH

TÉLÉPHONE (01) 211 30 12

TÉLEX 812 006